

Commune :
LIMAY (335)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 2930 G
Document vérifié et numéroté le 19/09/2018
A VERSAILLES
Par D. DELCOURT
GÉOMÈTRE DU CADASTRE
Signé

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section :
Feuille(s) :
Qualité du plan :

Echelle d'origine :
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 19/09/2018
Support numérique : -----

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le ----- par ----- géomètre à -----
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.
A -----, le -----

D'après le document d'arpentage
dressé
Par GEOFIT EXPERT (2)
Réf. : GE 117033
Le 19/09/2018

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

VERSAILLES - Accueil et délivrance de documents
ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h-13h30/16h
sauf le mercredi de 8h30/12h
12 Rue de l'école des Postes
78015 VERSAILLES CEDEX
Téléphone : 01.30.97.44.52
Fax : 01.30.97.45.76
cdf.versailles@dgif.finances.gouv.fr

